



## **MESSAGE D INFORMATION DE L INTERSYNDICALE SAVOIE**

Le vendredi 22 octobre, les organisations syndicales représentatives ont signé un protocole proposé par la Direction générale et portant de manière globale sur la reconnaissance de l'engagement des agentes et agents de la DGFIP.

Si les mesures sont très largement inférieures aux attentes et revendications légitimes des personnels de la DGFIP, sacrifiés depuis des années, il n'en demeure pas moins que la ténacité et le combat syndical ont obligé la Direction Générale à revoir sa copie, pâle d'ambitions et de moyens.

Le protocole valide trois grands axes d'actions :

- Une mesure indemnitaire exceptionnelle
- Un volet promotion
- Une amélioration du cadre de vie

Il acte également l'ouverture d'un nouveau cycle de négociations sur le volet indemnitaire.

Sur le dernier axe relatif au cadre de vie professionnel, un fond déconcentré national de 10 millions d'euros, soit **74751 €** pour les agent.e.s de la Savoie, sera dédié à l'amélioration du « cadre de vie au travail ».

Les actions seront élaborées avec les agent.e.s et les représentant.e.s du personnel dans le cadre d'un comité technique local dédié.

Ce CTL permettra d'allouer les crédits entre les divers projets qui doivent relever des 4 axes suivants :

- cadre de vie au travail,
- démarche éco-responsable,
- sensibilisation aux innovations,
- responsabilité sociale de la DGFIP.

Les deux dernières thématiques n'étaient pas présentes dans l'accord national et ont été ajoutées par la direction générale.

Vous avez donc la main pour être force de propositions. Un message de la direction expliquera les modalités de la consultation des agent.e.s.

**Vos propositions devront être formulées au plus tard le 21 janvier 2022.**

**L'intersyndicale locale** Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFTC/CFDT Finances Publiques vous invite à échanger entre vous dans chaque collectif de travail ou sur chaque site afin d'être force de propositions pour améliorer vos conditions de vie au travail.

Ne vous censurez pas dans vos propositions, qui pourront le cas échéant être étudiées dans un autre cadre budgétaire !